



Évaluation foncière – Formulaire d’autodéclaration

La Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a mandaté la firme Évimbec Itée afin de procéder à la mise à jour des dossiers d’évaluation foncière. La firme Évimbec sollicitera la collaboration des citoyens afin d’obtenir les renseignements nécessaires conformément aux dispositions de l’article 36.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

À cet effet, certains propriétaires ont récemment reçu par la poste un formulaire à remplir afin de nous informer des ajouts, des améliorations et des rénovations apportés à leur immeuble au cours des neuf dernières années. Il est important de retourner ces documents complétés dans les 30 jours suivant la réception du formulaire, par la poste (enveloppe préaffranchie) ou par courriel.

Si vous avez des questions, n’hésitez pas à communiquer avec un représentant de la firme Évimbec, au 418-834-7000 poste 10511 ou par courriel. isabelle.marcoux@evimbec.ca